

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mc
E***20005066*****DÉPOSÉ AU GREFFE LE****19 DEC. 2019****TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT D'ORIENT TONRAI****N° d'entreprise : 0713.547.935****Dénomination****(en entier) : YM CORP****(en abrégé) :****Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée****Adresse complète du siège : Bd Walter de Marvis, 22 - 7500 TOURNAI****Objet de l'acte : Démissions - nomination****Extrait du PV de l'AGE du 7 octobre 2019 :****(...)****Délibérations****1. Démissions gérants**

L'assemblée prend note des démissions de Messieurs Youssef SAADAoui et Mansour NASR de leurs postes de gérants, remises par lettres datées du 7 octobre 2019, avec prise d'effet immédiate.

A l'unanimité, l'Assemblée confirme qu'elle s'engage à leur donner quitus de leurs mandats lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 1er juin 2020 (article 11 des statuts).

2. Nomination gérante

L'assemblée appelle ensuite la SA SPARK INVEST (N° BCE : 0734.884.965), dont le siège social est fixé à 1640 RHODE-St-GENESE, Avenue de la Libération, 31, représentée par Monsieur Geoffrey PEROU, en sa qualité de gérant de la SPRL GP PATRIMOINE (N° BCE : 0629.760.127).

Ce mandat prend effet immédiatement et sera rémunéré.

Ces motions sont votées à l'unanimité.

SPARK INVEST SA, gérante
représentée par Monsieur Geoffrey PEROU, en sa qualité de gérant de la SPRL GP PATRIMOINE

PS : Dépôt simultané du PV de l'AGE du 07/10/2019

**MONITEUR BELGE
31-12-2019
BELGISCH STAATSBAD****Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2020 - Annexes du Moniteur belge**

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).